


SCOUTISME

WALLONIE

# 715.000 euros pour LES CAMPS SCOUTS

 Le ministre René Collin a accordé jusqu'à 12.500 euros à des propriétaires de lieux de camp

► Quand on est chef scout, trouver un endroit de camp pour accueillir sa troupe relève souvent du parcours du combattant. Le nombre de lieux répondant aux normes de sécurité élémentaires, disposant de sanitaires de qualité et en suffisance, d'infrastructures appropriées, le tout à prix abordable étant largement inférieur à la demande.

Pour inverser la tendance, le ministre wallon de la Ruralité, René Collin, a mobilisé un budget de 751.000 euros pour permettre aux propriétaires d'endroits de camp de réaliser les investissements nécessaires garantissant la sécurité, l'hygiène et le confort des jeunes. Il a donc invité les propriétaires d'endroits de camp à se manifester en janvier dernier à répondre à un appel à projets afin de pouvoir bénéficier d'une aide financière maximale de 12.500 euros pour les projets les plus coûteux.

En tout, 85 projets, répartis sur toute la Wallonie, ont été retenus. Les heureux propriétaires seront avertis personnellement dans les jours qui viennent.

**PARMI LES CANDIDATS**, le fort de Barchon, site historique reconverti en lieux d'activités sportives et culturelles diverses.

"On accueille déjà des scouts tous les dimanches mais on entend partout que ce n'est pas fa-

cile de trouver un endroit de camp donc, on s'est dit 'pourquoi pas'. Au niveau de la sécurité, on était déjà aux normes vu que l'on accueille déjà des scouts les week-ends. Mais on a dû remettre l'électricité à jour, mettre du chauffage, mettre de nouveaux bâtiments en état. Pour nous c'est aussi une belle occasion de faire revivre ces bâtiments", explique Christelle Cornélis, gestionnaire du fort de Barchon.

"On a un lieu de camp reconnu depuis 1993 mais on aimerait moderniser nos cuisines. On a répondu à l'appel à projets pour pouvoir acheter de nouveaux équipements plus adaptés aux mouvements de jeunesse. Jusqu'à présent, on a une cuisine avec des becs à gaz classiques mais ce n'est pas vraiment adapté aux grosses casseroles de scouts et à la cuisine de collectivité", indique Albert Stassen, un autre propriétaire.

Maïli Bernaerts

## Un label pour les prairies

Après les lieux de camp en dur, les prairies ont enfin droit à leur label. Ce projet, né de la collaboration entre René Collin, le ministre wallon de la Ruralité et l'ASBL Atout Camps est né du constat suivant : "Avec près de 3.000 camps qui s'établissent chaque année en Wallonie, la concurrence entre les différents organisateurs provoque

une hausse des prix sans pour autant garantir à nos jeunes un endroit sécurisant et confortable."

Selon le ministre, ce label devrait permettre de garantir aux scouts qu'ils ont affaire à un lieu de camp sûr, de bonne qualité et accessible financièrement. "Le label permettra d'augmenter le nombre de prairies disponibles à la location pour les mouvements de jeunesse sur l'ensemble de la Wallonie et d'éviter le phénomène de concentration. Il permettra aussi de promouvoir chacune des provinces wallonnes et d'encourager la location de prairies dans chacune d'entre elles et de développer les relations entre propriétaires et autorités locales afin de créer de véritables partenariats", a-t-il indiqué mardi matin lors d'une conférence de presse.

"On estimait que les prairies devaient avoir le même système de reconnaissance. On a donc travaillé en collaboration avec les mouvements de jeunesse et les propriétaires de prairies pour établir une grille de critères. Pour recevoir le label, les prairies doivent au minimum comporter un accès à l'eau potable, un accès pour les services de secours et posséder des toilettes ou permettre aux scouts de creuser des fosses d'aisance", précise Adèle Guillaume, coordinatrice d'Atouts Camps.

Ma. Be.